

et intransmissibles; il fallait donc (c'est une vérité un peu de toutes les époques) arriver par la fortune aux honneurs. L'homme habile, riche, sachant faire des générosités à propos, devenait promptement comte, patrice, duc.

C'est ainsi que notre auteur explique la haute situation de certains monétaires; les uns exerçant une profession honorable, mais modeste et restant inconnus, d'autres, au contraire, aspirant à la fortune, arrivant par ces fonctions mêmes qui les enrichissaient, aux plus hautes dignités.

Si le monétaire était collecteur d'impôts, ou s'il fabriquait la monnaie pour son propre compte, il était dans tous les cas un homme considérable.

Toute charge, qui se rattachait à la maison du roi donnait accès à une position plus élevée. Grégoire de Tours le dit lui-même, on devenait *ex domestico ducem* (6).

De monétaire on pouvait devenir comte, patrice, évêque même, comme saint Éloi qui, tout en étant évêque de Noyon au temps de Clovis II, mettait encore sur ses monnaies *Eligius monetarius*.

Les noms de grands personnages monétaires figurent en cette double qualité sur un certain nombre de pièces de monnaies, comme celle frappées au nom d'Ébroïn, de plusieurs patrices de Marseille, de Lambert, évêque de Lyon.

M. de Ponton d'Amécourt considère donc comme très admissible l'identification des grands monétaires de Châlon-sur-Saône avec les personnages du même nom, qui ont joué un rôle historique, à la condition qu'ils aient pu habiter Châlon et vivre à la même époque.

Partant de ce principe, M. de Ponton d'Amécourt en fait

(6) Grégoire de Tours. T. VI, chap. XI.